

CQP Moniteur d'aviron

RNCP38283 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15492
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	15/11/2023
Date d'échéance	15/11/2026

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE SOCIETES AVIRON	78440582100033	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le Moniteur sportif a vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquants dans la découverte, l'initiation et la poursuite de leur activité tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers.

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique ;
- Transmettre une technicité minimum indispensable au premier niveau de l'autonomie et en adéquation avec le niveau du public visé ;
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.

ACTIVITÉS VISÉES

Repérage des caractéristiques et des besoins des participants lors de séances d'initiation et loisir en aviron

Repérage des objectifs et des ressources de la structure d'aviron

Elaboration de séances d'initiation et de loisir en aviron

Accueil des participants, présentation des informations utiles au bon déroulement d'une séance initiation et de loisir en aviron

Installation, préparation et attribution du matériel nécessaire à une séance d'initiation et de loisir en aviron

Animation d'une séance d'aviron permettant une progression dans l'activité

Mise en sécurité des participants et des tiers lors d'une séance d'initiation et de loisir en aviron

Bilan d'une séance d'initiation et de loisir en aviron

Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des participants pour élaborer des séances d'initiation et de loisir en aviron en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des participants à des séances d'initiation et de loisir en aviron en utilisant des outils d'évaluations avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation de séances d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs de séances d'initiation et loisir adaptés à la pratique de l'aviron

Elaborer des séances d'initiation et de loisir en aviron en veillant à assurer la progression des participants avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Définir des fiches de séances d'initiation et de loisir en aviron et des situations pédagogiques cohérentes en tenant compte du temps, du matériel, du lieu disponible et des participants, avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Prévoir les mesures permettant de préserver l'intégrité physique des participants et des tiers au cours de séances d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celles-ci

Informers les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour les pratiquants en situation de handicap

Identifier les participants présentant des besoins spécifiques en évaluant leur niveau et leurs caractéristiques morphologiques afin de s'assurer qu'ils peuvent participer à une séance d'initiation et de loisir en aviron sans risque

Expliciter aux participants d'une séance initiation et de loisir en aviron les règles d'usage visant au respect du site de pratique et de son environnement en veillant à leur bonne compréhension

Aménager l'espace de pratique nécessaire au bon déroulement d'une séance d'initiation et de loisir en aviron dans le respect des exigences de l'activité

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur pour l'aviron

Attribuer le matériel afin de permettre une pratique adaptée de l'aviron en tenant compte des caractéristiques des participants dont les personnes en situation de handicap

Communiquer avec les participants et les tiers tout au long d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Mettre en œuvre une séance d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte de ses objectifs et en utilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Accompagner les participants tout au long d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie

Apporter des conseils et des corrections techniques afin d'assurer la progression individuelle et collective des participants lors d'une séance d'initiation et de loisir en aviron

Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en s'assurant de leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation et de loisir en aviron

Intervenir lors d'une séance d'initiation et de loisir en aviron auprès d'un pratiquant en difficulté en utilisant un bateau de sécurité

Analyser le déroulement d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte des objectifs fixés

Formuler des modifications ou des ajustements des séances d'initiation et de loisir en aviron à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés

Informers les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...)

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble

des ressources nécessaires

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle

Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités

Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations?

Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport

Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel.?

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

Blocs de compétences

RNCP38283BC01 — Préparation et animation de séances d'initiation et loisir en aviron

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des participants pour élaborer des séances d'initiation et de loisir en aviron en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et limites des participants à des séances d'initiation et de loisir en aviron en utilisant des outils d'évaluations avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation de séances d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte des ressources et des contraintes de la structure

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs de séances d'initiation et loisir adaptés à la pratique de l'aviron

Elaborer des séances d'initiation et de loisir en aviron en veillant à assurer la progression des participants avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Définir des fiches de séances d'initiation et de loisir en aviron et des situations pédagogiques cohérentes en tenant compte du temps, du matériel, du lieu disponible et des participants, avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Prévoir les mesures permettant de préserver l'intégrité physique des participants et des tiers au cours de séances d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celles-ci

Informers les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour les pratiquants en situation de handicap

Identifier les participants présentant des besoins spécifiques en évaluant leur niveau et leurs caractéristiques morphologiques afin de s'assurer qu'ils peuvent participer à une séance d'initiation et de loisir en aviron sans risque

Expliciter aux participants d'une séance initiation et de loisir en aviron les règles d'usage visant au respect du site de pratique et de son environnement en veillant à leur bonne compréhension

Aménager l'espace de pratique nécessaire au bon déroulement d'une séance d'initiation et de loisir en aviron dans le respect des exigences de l'activité

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur pour l'aviron

Attribuer le matériel afin de permettre une pratique adaptée de l'aviron en tenant compte des caractéristiques des participants dont les personnes en situation de handicap

Communiquer avec les participants et les tiers tout au long d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Mettre en œuvre une séance d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte de ses objectifs et en utilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap

Accompagner les participants tout au long d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie

Apporter des conseils et des corrections techniques afin d'assurer la progression individuelle et collective des participants lors d'une séance d'initiation et de loisir en aviron

Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en s'assurant de

leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation et de loisir en aviron

Intervenir lors d'une séance d'initiation et de loisir en aviron auprès d'un pratiquant en difficulté en utilisant un bateau de sécurité

Analyser le déroulement d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte des objectifs fixés

Formuler des modifications ou des ajustements des séances d'initiation et de loisir en aviron à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Entretien oral

Simulation d'intervention auprès d'un pratiquant en difficulté

RNCP38283BC02 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Informar les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (participants, famille, entourage, ...)

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires

Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité

Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle

Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités

Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration d'un écrit

Entretien oral

RNCP38283BC03 — Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations

Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport

Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Elaboration d'un projet professionnel

Entretien oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP « Moniteur d'aviron » exerce son activité professionnelle au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du CQP « Moniteur d'aviron » est susceptible d'encadrer tout public en aviron.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 212-1, la certification professionnelle permettant d'encadrer une activité physique ou sportive contre rémunération doit garantir la compétence de son titulaire en matière de sécurité et être enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Ainsi, au regard du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP « Moniteur d'aviron » atteste que son titulaire :

1° est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres à l'activité de l'aviron et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;

2° maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Les compétences certifiées par le certificat de qualification professionnelle « moniteur d'aviron » visant à garantir la sécurité des pratiquants et des tiers conformément aux obligations en matière de garanties de sécurité prévues par les articles L.212-1 et R.212-1 du Code du Sport, sont issues des unités de compétences BC1, BC2.

Elles regroupent les compétences suivantes :

Bloc 1 : Préparation et animation de séances d'initiation et loisir en aviron

Compétences :

C.1.3.3 – Prévoir les mesures permettant de préserver l'intégrité physique des participants et des tiers au cours de séances d'initiation et de loisir en aviron en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celles-ci

C.1.5.2 – Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur pour l'aviron.

C.1.5.3 – Attribuer le matériel afin de permettre une pratique adaptée de l'aviron en tenant compte des caractéristiques des participants dont les personnes en situation de handicap

C.1.7.1 – Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation et de loisir en aviron en s'assurant de leur bonne compréhension

C.1.7.2 – Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation et de loisir en aviron

C.1.7.3 – Intervenir lors d'une séance d'initiation et de loisir en aviron auprès d'un pratiquant en difficulté en utilisant un bateau de sécurité

Bloc 2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Compétence :

C.2.3.3 – Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

1. Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat

Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso) :

- Carte nationale d'identité française ou étrangère
- Passeport français ou étranger
- Permis de conduire français sécurisé, délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011.
- Carte de combattant délivrée par les autorités françaises
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises
- Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

2. Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.

3. Avoir 16 ans à l'entrée en formation

Pour les mineurs :

- Pièce justificative d'identité du mineur (si la pièce d'identité ne peut être présentée, un livret de famille ou un extrait d'acte de naissance est accepté),
- Pièce justificative d'identité de son représentant (père ou mère disposant de l'autorité parentale/jugement de tutelle + pièce d'identité de la personne désignée tuteur),
- Une autorisation parentale autorisant le mineur à entrer en formation sera également demandée

4. Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côtière » ou option « eaux intérieures »

5. Être titulaire d'une attestation de réussite au test de 100 mètres nage libre départ plongé et de récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur. La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L.212-1 du code du sport

6. Avoir réussi les tests techniques en aviron définis ci-après :

Être capable de réaliser un test technique en skiff ou en solo mer permettant d'évaluer la compétence du candidat à embarquer, débarquer, se diriger et naviguer à différentes allures en respectant la maîtrise technique de son embarcation.

Le test technique consiste à : Effectuer un parcours en totalisant dix des treize critères ci-dessous dont obligatoirement les 1, 2, 7, 10, 11 et 12.

1. Embarquer sans aide (épreuve éliminatoire)
2. Régler votre barre de pieds (épreuve éliminatoire)
3. Effectuer un slalom
4. Scier
5. Faire demi-tour sur bâbord, sur place
6. Faire demi-tour sur tribord, sur place
7. Reculer en ligne droite (épreuve éliminatoire)
8. Toucher une bouée avec la pointe arrière
9. Avancer en ligne droite
10. Ramer 200 m à cadence 16 en effectuant au moins 10 coups consécutifs sans plumer (épreuve éliminatoire)
11. Ramer 200 m à cadence 24 en effectuant au moins 10 coups consécutifs sans plumer (épreuve éliminatoire)
12. Accoster sans aide (épreuve éliminatoire)
13. Descendre du bateau sans aide

A noter que le brevet technique eaux intérieures niveau 3 et le brevet technique d'aviron de mer niveau 3 délivrés par la FFA sont admis en équivalence de ce test.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 06

mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisation représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP Educateur Tennis.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant des salariés désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant des employeurs désigné par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Le jury plénier ne peut se dérouler que si le quorum de 75% des membres composant le jury est atteint.

Le délégataire veillera à ce que sa représentation au sein du jury plénier permette à ce dernier de sécuriser ses décisions pour toutes les candidatures en VAE.

Le jury plénier est présidé par le représentant du délégataire qui a voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote.

Base légale

Date de décision	15/11/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/11/2026
Date de dernière délivrance possible	15/11/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	7	0	100 %	—
2020	8	0	100 %	67 %
2019	15	0	100 %	50 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13612

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36661, RNCP37039, RNCP37501, RNCP37503, RNCP37514, RNCP37517, RNCP37518, RNCP37723

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38283/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 300 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	10
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	60 %
Période	04/2025 – 04/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	12 700 €
Coût moyen par dossier	1 270 €
Durée moyenne	147 h
Période	02/2025 – 04/2026
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.